



Munich Personal RePEc Archive

Entrepreneuriat et droit de propriété : de Soto a raison

Kodila-Tedika, Oasis

Université de Kinshasa, Institute African of Economics

29 December 2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/43464/>
MPRA Paper No. 43464, posted 22 Apr 2013 14:24 UTC

Entrepreneuriat et droit de propriété : de Soto a raison

Oasis Kodila-Tedika
Department of Economics
University of Kinshasa, B.P. 832 KIN XI,
Kinshasa, Democratic Republic of Congo.
Email: oasiskodila@yahoo.fr

Résumé

En utilisant l'analyse en coupe transversale, avec de nouvelles données sur l'esprit d'entreprise ou l'entrepreneuriat, nous testons l'hypothèse de de Soto (1994, 2005) selon laquelle le droit de propriété est nécessaire à l'éclosion d'esprit d'entreprise. Au regard de nos estimations économétriques et de nos tests de sensibilité, le droit de propriété reste indispensable à l'esprit d'entreprise. Les pays ayant un esprit d'entreprise plus élevé sont ceux qui respectent le droit de propriété.

Mots-clés: de Soto, entrepreneuriat, droit de propriété, institutions

JEL Code : D73, I2, D2, L26, P48

Abstract

Using the analysis in cross section, with new data on enterprise or entrepreneurship, we test the hypothesis of de Soto (1994, 2005) that the property right of is necessary to the development of entrepreneurial spirit. With regard to our econometric estimates and our sensitivity testing, ownership remains essential to the entrepreneurial spirit. Countries with a higher entrepreneurial spirit are those who respect the property right.

Keywords : de Soto, entrepreneurship, property right, institution

JEL Code : D73, I2, D2, L26, P48

1. Introduction

Qu'est-ce qui explique l'entrepreneuriat ? Pourquoi certains pays ont plus d'entrepreneurs que d'autres ? Ces deux questions, qui en réalité, renvoient à une seule problématique, celle du déterminant de l'entrepreneuriat, ont cessé d'être question théorique comme dans Mises (1949), Kirzner (1997).

En effet, récemment, la littérature empirique s'y est penchée. Hafer et Jones (2012) trouvent, avec robustesse, que les capacités cognitives sont importantes à l'entrepreneuriat. A côté de ce résultat principal, ils trouvent que de manière générale des meilleures institutions formelles sont propices à l'esprit d'entreprise. Cette conclusion n'a pas été cependant poussée dans ce sens que par moment les signes de coefficients sont non significatifs et n'ont véritablement pas passé le test de robustesse. Dans le cadre des Etats américains, Kreft et Sobel (2005) estiment une relation statistiquement significative entre l'entrepreneuriat et la liberté économique. Bjornskov et Foss (2008), pour leur part, suggèrent un résultat allant dans le sens de : une meilleure politique monétaire et une taille de l'Etat moindre sont favorables à l'expansion de la liberté économique. Kodila-Tedika et Agbor Agbor (2012) déplacent le débat en ce sens qu'ils insistent notamment les institutions informelles. Pour eux, un niveau de confiance demeure indispensable à l'esprit d'entreprise, sans nier le rôle des institutions formelles.

Trouver des réponses à aux questions posées ci-dessous sont d'une utilité évidente. Aujourd'hui, l'entrepreneur a un rôle décisif. La littérature empirique suggère des résultats intéressants (Holcombe, 1998 ; Caree et Thurik 2003; Lazear, 2005 ; Besley et Ghatak, 2009). Plus d'activité entrepreneuriale ou de proportion des entraîneurs entraîne plus de croissance économique au niveau global (Reynolds, Hag et Camp 1999) et de long terme (Schmitz 1989), de création d'emplois, de richesses et de revenus au niveau local (Henderson, 2002), réduit le chômage (Audretsch et Thurik 2000). Les modèles théoriques de croissance endogène (Aghion et Howitt, 2010) ne jurent que sur une relation de type linéaire entre innovation et entrepreneur.

Dans le cadre de cette étude, nous discutons l'hypothèse de de Soto (1994, 2005) selon laquelle le droit de propriété, un des aspects institutionnels les plus mis en avant, joue un rôle central à l'entrepreneuriat. C'est parce qu'on freine le droit de propriété dans les pays moins développés que l'entreprise ne réussit guère. En des termes différents, il existerait de manière générale une relation directe entre l'esprit d'entreprise et le droit de propriété. Pour ce faire, nous utilisons une analyse en coupe instantanée avec les nouvelles données de Global Entrepreneurship Monitor recently published by Acs et Szerb (2010). En effet, Acs et Szerb ont proposé une nouvelle base des données transversale capturant l'entrepreneuriat. Du côté de la variable à expliquer, nous utilisons les données de Property Rights Alliance qui propose régulièrement un indicateur mesurant le droit de propriété. La conclusion de cette étude est toute simple : de Soto a raison.

Cette étude contribue donc à la littérature empirique sur les causes de l'entrepreneuriat et sur l'incidence de droit de propriété. Hormis cette introduction (section 1), la suite de l'article est organisée comme suit. La deuxième section permet au lecteur de faire connaissance avec les données de notre étude. Ensuite, la stratégie d'estimation économétrique est présentée. Au niveau de la quatrième, nous mettons en avant les résultats de nos estimations. Enfin, nous tirons une conclusion au niveau de la dernière section.

2. Données

2.1. Variable à expliquer et variable d'intérêt

Pour mesurer l'esprit d'entreprise, nous avons eu recours aux données de Global Entrepreneurship et Indice de développement (GEDI) de Acs et Szerb (2010), qui fait suite au Global Entrepreneurship Monitor (GEM) comme mesure de l'activité entrepreneuriale dans un pays. Comme ce dernier, il est construit de manière à être multidimensionnelle. En effet, cet indicateur prend en compte les nombreux aspects de la raison pour laquelle les individus deviennent les entrepreneurs et les environnements dans lesquels cela se produit.

Plus précisément, le GEDI est composite. On y trouve trois sous-indexes : l'attitude entrepreneuriale, l'activité entrepreneuriale et l'aspiration à créer son entreprise. Le premier indicateur mesure les attitudes ou dispositions entrepreneuriales associées au comportement dans une population d'un pays. Celui-ci comme le deuxième sont notamment fonction des facteurs tels que la taille du marché, le niveau d'éducation et le climat des affaires dans le pays. Enfin, le dernier saisit les capacités à mettre en place de nouvelles entreprises. Cet effort à vouloir prendre en compte ces différents facteurs influençant ces différentes dimensions rend relativement complexe cet indicateur. Pour Acs et Szerb (2010), cela s'avère nécessaire si on veut avoir un indicateur plus intéressant.

Le GEDI diffère entre autres de GEM en termes de nombre de pays qu'il couvre. Le GEM n'est disponible que pour une vingtaine des pays alors que l'indicateur GEDI est disponible pour 71 pays. Cependant, notre étude ne couvre qu'une cinquantaine des pays du fait de l'insuffisance ou de l'indisponibilité des données pour un certain nombre de variables de contrôle.

Cet indicateur suscite de l'intérêt depuis (Kodila-Tedika et Agbor Agbor, 2012 ; Hafer et Jones, 2012 ; Kodila-Tedika et Garello, 2012).

Le droit de propriété est mesuré par *Property Rights Alliance*, un sous programme de *Hernando de Soto Fellowship*. Cet indicateur est régulièrement publié depuis six ans. Comme la plus part des indicateurs de cette nature, il est composite. Cet indicateur de 2010 est composé de 10 sous-indicateurs, regroupés en trois : environnement politique et légal, droit de propriété physique et droit de propriété intellectuelle. Le premier reprend :

l'indépendance de la justice, le contrôle de la corruption, le respect de droit et la stabilité politique. Le deuxième est constitué des mesures de : délai d'enregistrement de son bien (nombre de jour, les procédures bureaucratiques), protection physique de droit de propriété et accès au prêt ou crédit. Le dernier élément est constitué du respect de droit de propriété intellectuelle, de brevet et de copyright.

Comme pour la plupart de ces indicateurs, il est composé de plusieurs sources. Ainsi, pour une meilleure lecture, cet indice est normalisé de 0 à 10. Le pays ayant la note la plus élevée est celle qui respecte le plus de droit de propriété. L'indice de Property Rights Alliance de l'année 2010 est aligné sur 125 pays. Dans le cadre de la recherche de robustesse, nous utilisons un autre proxy de droit de propriété, celui de Heritage Foundation pour la même année. C'est celui que Johnson, Kaufmann, and Zoido-Lobaton (1998), La Porta, Lopez-de-Silanes, Shleifer and Vishny (1999, 2002), Beck, Demirgüç-Kunt and Levine (2003) et Ayyagari, Demirgüç-Kunt and Maksimovic (2006) utilisent dans leurs études.

Le tableau 1 reprend les indicateurs de droit de propriété et de l'entrepreneuriat utilisés dans cette étude.

Tableau 1. Indicateurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Country	Droit de propriété	Entrepreneurship
Algérie	3.7	0.189
Australie	8.2	0.598
Autriche	8.2	0.454
Belgique	7.5	0.576
Bosnie	3.6	0.177
Brésil	5.1	0.225
Canada	8.0	0.737
Chili	6.4	0.414
Chine	5.1	0.281
Colombie	5.0	0.279
Croatie	4.9	0.284
Tchèque	6.2	0.415
Danemark	8.5	0.763
Egypte	5.0	0.237
Finlande	8.6	0.564
France	7.2	0.498
Allemagne	8.0	0.544
Grèce	5.9	0.318
Hong Kong	7.5	0.446
Hongrie	6.5	0.253
Islande	7.8	0.617
Inde	5.5	0.227

Indonésie	4.1	0.256
Iran		0.145
Irlande	8.0	0.631
Israël	6.3	0.472
Italie	6.0	0.407
Japon	7.6	0.397
Jordanie	6.1	0.234
Corée	6.8	0.488
Lettonie		0.361
Macédoine	4.1	0.242
Malaysia	6.1	0.364
Mexique	4.7	0.27
Maroc	5.1	0.235
Pays-Bas	8.4	0.616
Nouvelle Zélande	8.3	0.679
Norvège	8.3	0.623
Philippines	4.5	0.125
Pologne	5.5	0.286
Portugal	7.0	0.35
Romanie	5.4	0.246
Russie	4.3	0.218
S. Afrique	6.8	0.277
Arabie Saoudite	6.1	0.381
Serbie	3.9	0.183
Singapore	8.2	0.558
Slovénie	5.6	0.489
Espagne	6.8	0.401
Suède	8.5	0.685
Suisse	8.3	0.63
Syrie	4.9	0.163
Thaïlande	5.2	0.221
Tunisie	5.9	0.218
Turquie	5.2	0.272
UAE	7.1	0.417
Ouganda	3.9	0.1
Grande-Bretagne	7.8	0.561
Etats-Unis d'Amérique	7.9	0.717
Venezuela	3.2	0.224

2.2. Variables de contrôle

Un capital humain élevé est également propice à l'innovation. Dans des travaux antérieurs, il est prouvé que des niveaux plus élevés de scolarité sont associés à des niveaux plus élevés de l'esprit d'entreprise (Acs, 2006). Hafer et Jones (2012) ont écrit

récemment une étude qui montrait l'effet favorable de l'intelligence sur l'esprit d'entreprise. Nous utilisons alors l'intelligence (IQ)¹ et le nombre d'année de scolarité comme étant des variables de capital humain.

Parce que l'environnement institutionnel est indispensable à l'esprit d'entreprise, (Bjornskov et Foss, 2008 ; Hafer et Jones, 2012 ; Kodila-Tedika et Agbor Agbor, 2012), on peut supposer logiquement qu'il reste aussi indispensable à l'innovation. A propos, nous utilisons l'indicateur de la liberté économique de Heritage Freedom, les mesures de la qualité de la réglementation et de l'efficacité gouvernementale parmi les mesures de l'environnement institutionnel formel.

Nous contrôlons également le niveau de développement, via le log du PIB per capita. Un niveau de développé élevé peut pousser à la hausse à l'entrepreneuriat. A côté de cette variable économique, nous prenons également en compte l'inégalité, comme l'ont fait Hafer et Jones (2012), Kodila-Tedika et Agbor Agbor (2012).

Il y a des spécificités propres à chaque région du monde qui sont très possiblement non prises en compte dans cette liste des variables de contrôle. Pour ce faire, nous incluons également des dummy (d'une part Afrique, Océanie, Asie, Europe, Amérique et d'autre part Sub-Saharan Africa, MENA, South Asia, Europe and Central Asia, Latin America and Caribbean and East Asia and Pacific) et nous tenons compte aussi du passé communiste des certains pays. Le régime communiste n'était guère favorable à l'esprit privé. Il est logique de supposer une dépendance au sentier ou une mémoire institutionnelle qui contraint le développement de l'entrepreneuriat.

Le tableau 2 indique les différentes sources de données exploitées dans cette étude.

¹ Pour une revue de la littérature sur l'usage de ce proxy, cf. Lynn et Vanhanen, (2012).

Tableau 2. Sources de données

Variabes	Sources
Variable à expliquer	
Entrepreneurship	Acs et Szerb, (2010).
Variable d'intérêt	
Droit de propriété	Property Rights Alliance (2010)
Droit de propriété	Heritage Foundation (2010)
Variabes de contrôle	
Liberté économique	Heritage Freedom (2010)
IQ	Lynn et Meisenberg, (2010).
Inégalité	World Bank Governance indicator. The measures come from the dataset compile by Kaufmann, Kraay and Mastruzzi at the World Bank.
Pays au passé communiste	Dummy variable. Author's own
Education (average years of school of population aged 25 and over)	Barro et Lee (2011)
Log GDP per capita	Pen World Tables.
Africa	Dummy variable. Author's own
Americas	Dummy variable. Author's own
Asia	Dummy variable. Author's own
Europa	Dummy variable. Author's own
Oceania	Dummy variable. Author's own

Le tableau 3 présente les statistiques descriptives des variables utilisées dans l'étude. Deux constats majeurs se dégagent à la lecture rapide de ce tableau. Premièrement, en moyenne, l'esprit d'entreprise ou l'entrepreneuriat est faible dans le monde d'aujourd'hui. Deuxième constat : de manière générale (comme l'indique la suite de ce travail), les pays les mieux côtés en termes de droit de propriété ont des niveaux élevés d'esprit d'entreprise ou de l'entrepreneuriat. Toutefois, le club des pays ayant une note supérieure à 7 pour l'entrepreneuriat n'a pas forcément une note supérieure à 8 pour le droit de propriété.

Tableau 3. Statistiques descriptives

Variable	Obs	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Entrepreneurship	60	.39	.18	.1	.76
Droit de propriété	58	6.28	1.55	3.2	8.6
Pays au passé communiste	60	.71	.89	-.93	2.25
Inégalité	60	.54	.89	-1.35	1.95
Liberté économique	60	66.20	10.25	37.10	89.70
IQ	59	93.19	8.28	72.00	108.00
Education	51	8.97	2.43	3.86	13.09
Log GDP per capita	60	9.55	1.37	4.86	12.44
Africa	60	.10	.30	0.00	1.00
Americas	60	.10	.30	0.00	1.00
Asia	60	.28	.45	0.00	1.00
Europa	60	.35	.48	0.00	1.00
Oceania	60	.18	.39	0.00	1.00

Le tableau 4 présente les différentes corrélations entre les différentes variables considérées dans l'étude.

Table 4. Matrice de corrélation

	Droit de propriété	Droit de propriété	Entrepreneuriat	Inégalité	Passé communiste	Liberté économique	IQ	Educations	Log PIB per capita
Droit de propriété	1.00								
Droit de propriété	0.94*	1.00							
Entrepreneuriat	0.88*	0.89*	1.00						
Inégalité	-0.46**	-0.42**	-0.42*	1.00					
Passé communiste	-0.28*	-0.35*	-0.25***	-0.20**	1.00				
Liberté économique	0.84*	0.85*	0.79*	-0.29**	-0.28***	1.00			
IQ	0.61*	0.57*	0.64*	-0.56*	0.23	0.46*	1.00		
Education	0.71*	0.72*	0.73*	-0.46*	0.14	0.66*	0.72*	1.00	
Log PIB per capita	0.74*	0.70*	0.76*	-0.42*	-0.02	0.64*	0.68*	0.83*	1.00

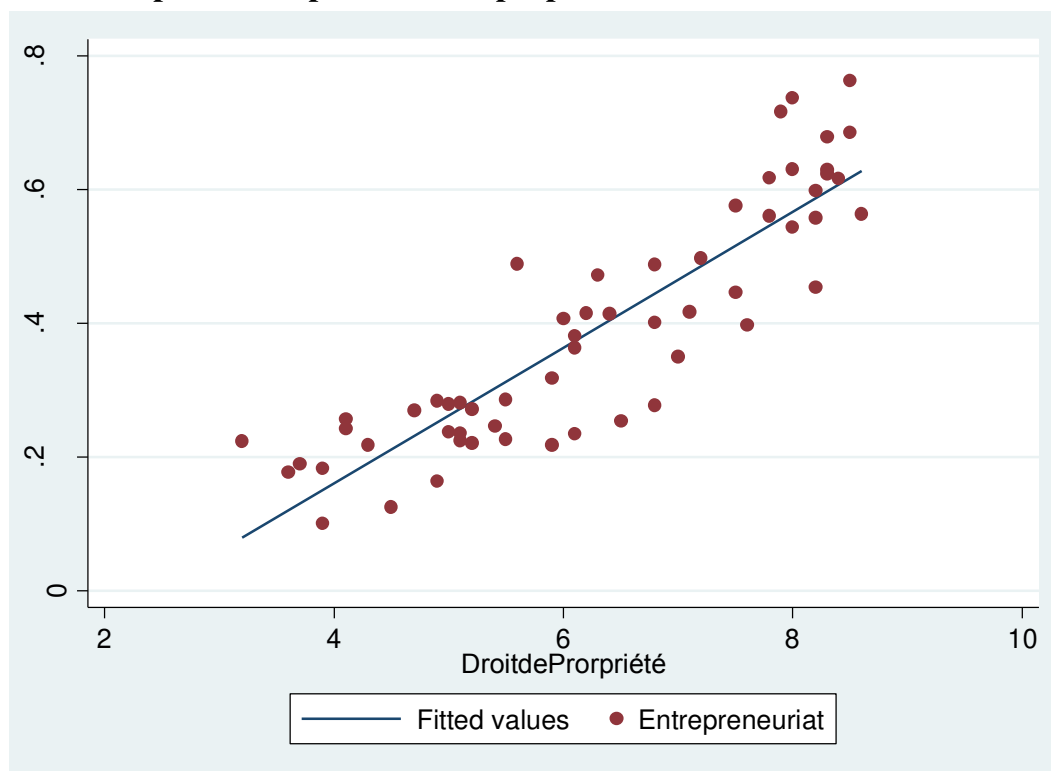
Légende: *1%; **5%; ***10%

De manière générale, toutes les variables présentent des corrélations fiables et prédites dans la théorie, surtout pour leur comportement présumé avec la variable à expliquer. Toutefois, on remarque que la variable passé communiste présente un niveau de significativité et d'ampleur très faible. Selon Chatelain et Ralf (2012), des faibles corrélations constatées a priori devraient conduire à la non prise en compte des ces variables dans les variables explicatives, car elles fragilisent les résultats, même si lesdites variables sont liées de manière significative avec la variable à expliquer.

Dans nos résultats d'estimation, nous n'avons constaté aucun changement ni fragilisation des résultats entre la variable à expliquer et la variable d'intérêt une fois que l'on considère ou non cette mise en garde de Chatelain et Ralf (2012)².

La figure 1 présente la relation linéaire entre l'entrepreneuriat (y-axis) et le droit de propriété (x-axis) pour l'échantillon de 58 pays inclus dans cette étude. On constate une relation linéaire positive. Le coefficient de corrélation simple s'élève à 0,88n avec un R² de 0,79. Le niveau de significativité statistique est de 1%.

Figure 1: Entrepreneurship et Droit de propriété



3. Approche méthodologique

Notre objectif est de tester l'effet indépendant de droit de propriété dans l'explication des différences observées dans l'entrepreneuriat à travers notre échantillon. Afin de mieux comprendre le lien entre l'esprit d'entreprise et le droit de propriété, nous sommes bien obligé d'aller au-delà de la relation mise en évidence dans le graphique ci-haut.

² Le lecteur intéressé peut demander ses résultats sans problème.

Notre spécification économétrique se présente de la manière suivante :

(1)

Où

- Droit de propriété est notre variable d'intérêt et donc le paramètre d'intérêt est β .
- Control = (; ...;) est en réalité un vecteur de variables de contrôle. Dans ces variables de contrôle, nous incluons le log du PIB per capita, la liberté économique, QI, le niveau d'éducation et la dimension géographique. Cette dernière comprend les dummy pour l'Asie, l'Europe, l'Océanie, l'Amérique et l'Afrique.
- est le terme de l'erreur

Nos estimations sont basées essentiellement sur les moindres carrés ordinaires (MCO). La taille de l'échantillon est déterminée par la disponibilité des données. Les variables liées au capital humain sont faibles. Ainsi, elles sont limitées la taille de l'échantillon. Nous travaillons donc avec un échantillon en coupe instantanée de 48 pays. Ceci peut être considéré comme un échantillon relativement faible. Pour prendre en compte cette dimension et crédibiliser davantage les résultats, nous avons utilisés les techniques de rééchantillonnage de Jackknife et de Bootstrap.

4. Résultats des estimations

4.1.1 Principaux résultats

Dans la première spécification, nous estimons notre équation principale sans tenir compte des spécificités régionales, en utilisant la technique de rééchantillonnage de Jackknife. Il ressort de cette estimation que, de manière générale, tous les signes envisagés de manière théorique (Hafer et Jones, 2012 ; Kodila-Tedika et Agbor Agbor, 2012) sont respectés. Un niveau élevé d'inégalité est négativement lié à l'esprit d'entreprise. Et un passé communiste ne favorise guère l'entrepreneuriat. Cela dénote sans doute l'hystérésis ou de la persistance dans les institutions. Tandis que des meilleures institutions, un niveau de capital humain et un niveau de développement élevés sont corrélés de manière positive à un niveau élevé d'entreprise. Toutefois, seule la variable d'intérêt est significative.

Précisons que les estimations faites sans la technique de Jackknife (même sans la technique Bootstrap) attestent une significativité pour la variable QI. Cette sensibilité de la significativité QI aux moindres changements (techniques d'estimation, ajouts de variables explicative) réduit la solidité de la conclusion de Hafer et Jones (2012), comme Kodila-Tedika et Agbor Agbor (2012) l'ont trouvé indiqué aussi.

La deuxième spécification reprend la même procédure d'estimation, en incluant cette fois-ci les variables régionales. Nous ne constatons aucun changement en termes de conclusion

tirée à partir de la première spécification. Seul le niveau de confiance pour la variable d'intérêt a baissé.

Dans les spécifications 3 et 4, l'on a procédé de la même manière à une différence près : nous changeons la technique de rééchantillonnage de Jackknife par celle de Bootstrap. En dépit de ces changements, nous ne constatons guère des changements : l'ampleur du coefficient et les niveaux de confiance pour la significativité restent les mêmes que ceux de deux premières estimations. Au regard de ces résultats, il paraît clair que le droit de propriété présente un lien solide avec le niveau d'entrepreneuriat ou l'esprit d'entreprise d'une nation.

Tableau 5. Régression basique

	Spécification 1	Spécification 2	Spécification 3	Spécification 4
Droit de propriété	.053** (.016)	.058* (.025)	.053** (.018)	.058* (.029)
Inégalité	-.000 (.001)	-.001 (.002)	-.000 (.001)	-.001 (.002)
Passé communiste	-.058 (.064)	-.066 (.063)	-.058 (.052)	-.066 (.057)
Liberté économique	.003 (.005)	.002 (.006)	.003 (.004)	.002 (.004)
QI	.004 (.002)	.004 (.004)	.004 (.003)	.004 (.005)
Log PIB per capita	.019 (.018)	.013 (.029)	.019 (.014)	.013 (.025)
Education	.005 (.014)	.007 (.017)	.005 (.012)	.007 (.014)
Dummy continent	Non	Oui	Non	Oui
Jackknife	Oui	Oui	Non	Non
Bootstrap	Non	Non	Oui	Oui
Wald Chi ²	-	-	364.53	225.99
Prob.	-	-	0.0000	0.0000
Obs	47	47	47	47
R ² ajusté	0.7986	0.7815	0.7986	0.7815

Les régressions de ce tableau comprennent toutes la constante. Les valeurs () reprennent les écart-types.

Legend: * p<.05; ** p<.01; *** p<.001

4.2.2 Recherche de robustesse

Les tableaux précédents ont été construits avec l'idée de tester la robustesse de notre conclusion. A ce niveau, nous poussons encore plus loin notre recherche de robustesse. Nous le faisons en trois temps : dans le tableau 6, nous procédons de la même manière que dans le tableau 5 en suivant la même logique avec l'ajout des variables et le changement de technique de rééchantillonnage. La seule différence observée dans ce tableau tient à la mesure du droit de propriété. Nous avons recouru à l'indicateur d'Héritage Foundation. La

conclusion à propos de notre variable d'intérêt persiste. Un niveau de droit de propriété élevé est corrélé de manière fiable à l'esprit d'entreprise dans notre échantillon. Ce qui confirme donc l'intuition de de Soto.

Tableau 6. Changement de proxy

	Spécification 1	Spécification 2	Spécification 3	Spécification 4
Droit de propriété	.005* (.002)	.005* (.002)	.005** (.002)	.005* (.001)
Inégalité	.000 (.002)	.000 (.003)	.000 (.002)	.000 (.003)
Passé communiste	-.015 (.055)	-.011 (.061)	-.015 (.049)	-.012 (.061)
Liberté économique	.002 (.004)	.002 (.005)	.002 (.003)	.002 (.004)
QI	.004 (.003)	.005 (.004)	.004 (.004)	.005 (.004)
Log PIB per capita	.027 (.014)	.028 (.021)	.027 (.014)	.028 (.021)
Education	-.004 (.010)	-.005 (.013)	-.004 (.010)	-.005 (.012)
Dummy continent	Non	Oui	Non	Oui
Jackknife	Oui	Oui	Non	Non
Bootstrap	Non	Non	Oui	Oui
Wald Chi ²	-	-	307.27	303.43
Prob.	-	-	0.0000	0.0000
Obs	48	48	48	48
R ² ajusté	0.8193	0.8032	0.8193	0.8032

Les régressions de ce tableau comprennent toutes la constante. Les valeurs () reprennent les écart-types.

Legend: * p<.05; ** p<.01; *** p<.001

En second temps, nous procédons d'une autre manière pour tester la robustesse de nos résultats. Le changement fondamental est la prise en compte des variables continentales ou régionales en recourant à une régression avec cluster des continents. Dans la deuxième colonne du tableau 7, le droit de propriété est capté par l'indice de *Property Rights Alliance* et dans la spécification 2 du même tableau, nous nous servons du proxy d'*Heritage Foundation*.

Ce changement au niveau de spécification ne modifie pas globalement la conclusion trouvée précédemment tant au niveau de la significativité qu'au niveau de l'ampleur. Néanmoins, en comparant les deux proxy, l'on se rend vite compte de la différence au niveau du seuil de signification et de l'ampleur du coefficient de droit de propriété. L'indicateur de *Property Rights Alliance* suggère un niveau de signification faible mais avec une ampleur plus importante que la mesure de Heritage Foundation. Tandis que l'indice de ce dernier présente toujours un niveau de confiance plus élevé.

Tableau 7. Estimation avec cluster de continent

	Spécification 1	Spécification 2
Droit de propriété	.053* (.018)	.005** (.001)
Inégalité	-.002 (.002)	.000 (.003)
Passé communiste	-.058 (.053)	-.015 (.051)
Liberté économique	.003 (.004)	.002 (.004)
QI	.004* (.002)	.004 (.002)
Log PIB per capita	.019 (.016)	.027 (.029)
Education	.005 (.013)	-.004 (.023)
Cluster continent	Oui	Oui
Bootstrap	Oui	Oui
Wald Chi ²	513.85	442.14
Prob.	0.0000	0.0000
Obs	47	48
R ² ajusté	0.7986	0.8193

Les régressions de ce tableau comprennent toutes la constante.

Les valeurs () reprennent les écart-types. Legend: * p<.05; ** p<.01; *** p<.001

Si les résultats des estimations précédentes valident le fait que le droit de propriété soit important pour l'esprit d'entreprise, il reste évident qu'on est loin de résoudre le problème d'endogénéité. Il s'avère utile de tester si réellement le droit de propriété peut être considéré comme cause de l'esprit d'entreprise ou de l'entrepreneuriat, une fois que l'on contrôle le problème de causalité inversée.

Le tableau suivant résout ce problème. Nous instrumentons le droit de propriété par les variables liées à l'origine de droit de chaque pays comme dans La Porta, Lopez-de-Silanes, Shleifer et Vishny (1998, 1999), Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2003). Il y a plus d'instruments que la variable à instrumenter. La validité de nos instruments est confirmée par les tests de Sargan et de Basman, dont les p-value sont indiqués dans les différents tableaux. Etant donné nos p-value, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle de la validité des instruments. Par ailleurs, dans la deuxième colonne, le droit de propriété est mesuré par l'indice de *Property Rights Alliance* alors que dans la troisième nous nous servons de l'indice de *Heritage Foundation*.

Tableau 7. Contrôle de l'endogénéité

	Spécification 1	Spécification 2
Droit de propriété	.095* (.053)	.008** (.005)
Inégalité	.0013 (.002)	.001 (.002)
Passé communiste	-.020 (.057)	.051 (.084)
Liberté économique	-.000 (.005)	.002 (.005)
QI	.002 (.003)	.002 (.003)
Log PIB per capita	.0121 (.018)	.026 (.016)
Education	.003 (.011)	-.013 (.015)
Test de Sargan	0.179	0.142
Test de Basmann	0.241	0.192
Obs	47	48
R ² ajusté	0.80	0.82

Les régressions de ce tableau comprennent toutes la constante.
Les valeurs () reprennent les écart-types. Legend: * p<.05; **
p<.01; *** p<.001

Il ressort de ce tableau 4 que le droit de propriété n'est pas seulement corrélé à l'esprit d'entreprise, mais l'explique aussi de manière causale. Cette conclusion est confirmée notamment par le changement de proxy effectué dans ce tableau.

Conclusion

Au terme de cette étude qui voulait vérifier l'hypothèse notamment de de Soto, selon laquelle selon laquelle le droit de propriété est nécessaire à l'éclosion d'esprit d'entreprise, nous estimons qu'elle se vérifie du point de vue empirique. Un haut degré de droit de propriété est associé à un niveau élevé d'entrepreneuriat dans un pays, et ce de manière causale. Ce qui a une implication politique directe : les pays dont l'entrepreneuriat ou l'esprit d'entreprise est faible doivent nécessairement garantir le droit de propriété pour permettre aux entrepreneurs qui existent d'accroître leur activité mais aussi de permettre à ceux qui sont en dehors de l'économie d'y accéder.

Une telle recommandation ne se fonde pas simplement sur une simple corrélation entre les deux variables. En effet, notre conclusion s'appuie sur des résultats robustes à plusieurs changements de spécifications économétriques, de mesures alternatives du droit de propriété mais aussi au problème de causalité inversée.

References

Aghion, P. et Howitt, P. (2010), *L'économie de la croissance*, Paris, Economica.

- Ayyagari, M., Demirgüç-Kunt, A. and Maksimovic, V. (2006), “What Determines Protection of Property Rights? An Analysis of Direct and Indirect Effects”, *World Bank Policy Research Working Paper* 3940.
- Baumol W.J. (1968), “Entrepreneurship in Economic Theory”, *American Economic Review*, Vol. 58, No 2, pp.64-71.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A. and Levine, R. (2003), “Law, Endowments and Finance”, *Journal of Financial Economics*, Vol. 70, No 2, pp. 137-181.
- Besley, T.J, Ghatak, M., and Burchardi , K. (2012) Incentives and the de Soto Effect, *Quarterly Journal of Economics* forthcoming.
- Besley, T.J. & Ghatak, M., 2009. "Property Rights and Economic Development," CEPR Discussion Papers 7243, C.E.P.R. Discussion Papers.
- Bjornskov, C. and Foss, N.J. (2008). “Economic freedom and entrepreneurial activity: Some cross-country evidence”, *Public Choice*, 134, 307-328.
- Caree, M.A. and Thurik, A.R. (2003), “The impact of entrepreneurship on economic growth”. In Acs and Audretsch, eds. *International Handbook of Entrepreneurial Research*.
- Carree M.-A. and Thurik A.-R. (2002), “The Impact of Entrepreneurship on Economic Growth”, in Zoltan, Acs and Audretsch (eds), *International Handbook of Entrepreneurship Research*, 17, pp. 437-471.
- Chatelain, J.-B. et Ralf, K. (2012), “Les liaisons fallacieuses : quasi-colinéarité et « supprimeur classique », aide au développement et croissance”, *Revue économique* Vol. 63, No 3, pp. 557-567.
- de Soto, H. (1994), *L'autre sentier*, Paris, La découverte.
- de Soto, H. (2005), *Le Mystère du capital : Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs*, Paris, Flammarion.
- Facchini, F. (2007), “Entrepreneur et croissance économique : développements récents”, *Revue d'économie industrielle*, 119, pp. 55-84.
- Hafer, R.W. and Jones, G. (2012), “IQ and Entrepreneurship: International Evidence”, GMU Working paper.
- Henderson J. (2002), “Building the Rural Economy with High-Growth Entrepreneurs”, *Federal Reserve Bank of Kansas City Economic Review*, Vol. 87, No 3, pp. 45-70.
- Holcombe, R.G. (1998), “Entrepreneurship and economic growth”, *The Quarterly Journal of Austrian Economics*, Vol. 1, No 2, pp. 45-62.

Johnson, S., Kaufmann, D. and Zoido-Lobaton, P. (1998), "Government in transition: Regulatory discretion and the unofficial economy", *American Economic Review*, Vol. 88, pp. 387-392.

Kirzner, I. (1997), "Entrepreneurial Discovery and the Competitive Market Process: An Austrian Approach", *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, pp. 60-85.

Kodila-Tedika, O. and Agbor Agbor, J. (2012), "Does Trust Matter For Entrepreneurship: Evidence from A Cross-Section of Countries", MPRA Paper 42292.

Kodila-Tedika, O. and Garelo, P. (2012), "Entrepreneurship Matters: Empirical Evidence on Innovation", mimeo.

Kreft, S. F. and Sobel, R. S. (2005), "Public Policy, Entrepreneurship, and Economic Freedom", *Cato Journal*, Vol. 25, No 3, pp. 595-616.

La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A. and Vishny, R.W. (1998), "Law and finance", *Journal of Political Economy*, Vol. 106, 1113-1155

La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A. and Vishny, R.W. (1999), "The Quality of Government. *Journal of Law, Economics, and Organization*, Vol. 15, 222-279.

Mises, Ludwig von. 1949. *Human Action*. London: William Hodge.